

TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

PC ou DP ?

Les travaux sur constructions existantes :



Surélévation d'une maison



Extension d'une maison

Attention

Les Permis de construire déposés par une personne morale doivent être signés par un architecte.

La SURFACE DE PLANCHER

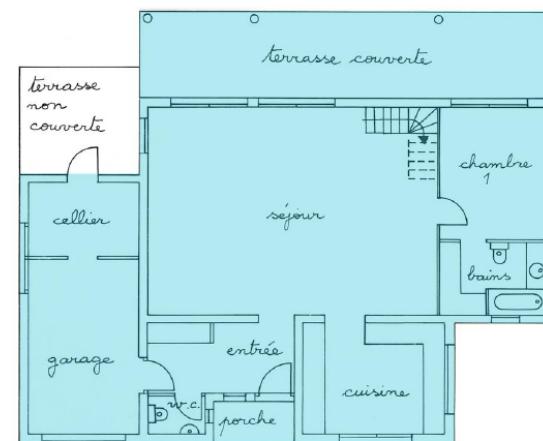


Les surfaces en urbanisme :

La surface de plancher correspond aux **surfaces à la fois closes et couvertes** calculées à partir du nu intérieur des façade, auxquelles on déduit :

- les surfaces d'une hauteur inférieure à 1,80 m
- les vides et trémies,
- les surfaces aménagées en vue du stationnement
- les combles non aménageables

L'EMPRISE AU SOL



L'emprise au sol des constructions correspond à leur **projection verticale au sol**.

Ne sont pas compris dans l'emprise au sol :

- les débords de toitures, si leur profondeur est inférieure ou égale à 0,60 mètre,
- les saillies traditionnelles, les éléments architecturaux, ainsi que les balcons, si leur profondeur est inférieure ou égale à 0,40 mètre,
- les piscines,
- les sous-sols et les parties de construction ayant une hauteur maximale de 0,60 mètres à compter du sol naturel.

□ TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE par un particulier

PROJET DE CONSTRUCTION PAR UN PARTICULIER

Est-elle attenante à une construction existante ?

OUI
(Aménagement de comble ou garage /
Surélévation / Extensions)

EMPRISE AU SOL / SURFACE DE PLANCHER (SP)
 m^2 et m^2
du projet :

Les DEUX inférieures à $20m^2$

DP

Les DEUX inférieures à $40m^2$ et
au moins UNE supérieure à $20m^2$

En zone « U » du PLU

Hors zone « U » du PLU

UNE ou l'AUTRE
supérieure à $40m^2$

Création de surface de plancher *

NON

OUI (SP existante
+ de $150m^2$)

OUI (SP existante
- de $150m^2$)

PC

Si création de surface de plancher *

La surface de Plancher TOTALE créée*

m^2 + m^2
Existant Projet
= m^2

La surface de Plancher TOTALE créée

m^2 + m^2
Existant Projet
= m^2

Inférieure à $150m^2$

Supérieure à $150m^2$

Supérieure à $150m^2$

Inférieure à $150m^2$

PC établi par un Architecte

PC

* Sauf la surface de plancher créée par changement d'affectation (de garage à pièce à vivre par exemple)